

Réf: Dossier N° : 53958

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ESSENTIEL IVOIRE »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY M'BADON CIAD, non loin de
l'Eglise des Assemblée de Dieu, 01 BP 3994 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ESSENTIEL IVOIRE » .

Objet: Consultance, Prestations de services, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY M'BADON CIAD, non loin de l'Eglise des Assemblée de Dieu, 01 BP 3994 ABJ 01

GERANT: Madame MOREAU CAROLINE BERNADETTE JEAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23836 du 06/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21083 du 06/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

